

Rémunération de l'apprenti par mois la 1 <sup>re</sup> année		
Avant 18 ans 😊	De 18 à 20 ans (1)	21 ans et plus (1)
25 % du SMIC*	41 % du SMIC*	53 % du SMIC *
375 €	614 €	794 €
Rémunération de l'apprenti par mois la 2 <sup>e</sup> année		
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans et plus
37 % du SMIC*	49 % du SMIC*	61 % du SMIC *
554 €	734 €	914 €
Rémunération de l'apprenti par mois la 3 <sup>e</sup> année		
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans et plus
53 % du SMIC*	65 % du SMIC*	78 % du SMIC *
794 €	974 €	1 169 €
Au 01/01/2018, montant du SMIC mensuel: 1 498,47 €		

Année de préparation d'un diplôme connexe ou d'une mention complémentaire.

Majoration de 15% par rapport à l'année précédente.

Rémunération de l'apprenti en contrat de professionnalisation			
En contrat de professionnalisation le salaire de l'apprenti dépend de son niveau de qualification			
Ton âge	16-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC Pro	55 % du Smic	70 % du Smic	85 % du minimum conventionnel (sans être inférieure au Smic)
Salaire par mois	824 €	1 049 €	1 498 €
Niveau supérieur ou égal au BAC Pro	65 % du Smic	80 % du Smic	
Salaire par mois	974 €	1 199 €	1 498 €

Source : [www.lapprenti.com](http://www.lapprenti.com)